

Métropole du Grand Nancy

Contrat Local de Santé

CLS Mag

DÉCEMBRE 2020 N°2

Un territoire à santé positive



ÉDITO



Mathieu KLEIN

Président de la Métropole
du Grand Nancy

Maire de Nancy

Conseiller Départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Contrat Local de Santé de seconde génération de la Métropole et de ses 20 communes a été signé le 15 juillet 2019, il comporte une clause de révision au bout d'un an de mise en œuvre.

Pour des raisons évidentes liées à la crise sanitaire de la Covid 19, et en accord avec nos partenaires, cette révision n'intervient qu'à l'automne 2020.

Plus qu'un outil de promotion de la santé et du bien-être des habitants de notre métropole, ce contrat est un véritable levier pour une approche globale de la santé à l'échelle du Grand Nancy.

La crise sanitaire a démontré l'efficacité de cet outil de coordination et d'animation pour mobiliser tous les acteurs au service de nos concitoyens, dans une vision transversale de la santé et avec une attention toute particulière vers les plus fragiles.

Cette deuxième édition du CLS Mag met en lumière les actions nouvelles de ce contrat, illustrant les valeurs de solidarité et l'esprit d'initiative propres aux acteurs de ce territoire. Je souhaite souligner tout particulièrement les actions de lutte contre l'isolement pendant la phase aigüe de l'épidémie, notamment envers les plus vulnérables, et le dispositif « prévention conséquence confinement », formidable élan impulsé par les étudiants en santé de l'Université de Lorraine autour du soutien intergénérationnel.

C'est en nous appuyant sur nos valeurs fortes de solidarité, de respect de la dignité humaine et en agissant ensemble, avec l'appui de chacun d'entre vous, élus, professionnels de santé ou du social, et citoyens métropolitains que sera donné tout son sens à ce contrat.

Que tous ceux qui contribuent à faire de la santé et du bien-être un enjeu majeur de notre territoire soient ici remerciés.





Virginie CAYRÉ

Directrice Générale de l'ARS Grand Est

Cette période de la rentrée est atypique. Le virus continue de susciter beaucoup d'incertitudes. Il nous oblige encore à une grande vigilance, et maintient sous tension bien des aspects de la vie de chacun.

Pendant la crise sanitaire, le Contrat Local de Santé a facilité la coordination et l'information auprès de l'ensemble des acteurs métropolitains et a fait preuve de réactivité pour répondre aux urgences du moment. Le confinement fut ainsi l'occasion de faire émerger des actions de solidarité, expression du sentiment citoyen. MERCI à celles et ceux qui se sont impliqués dans ces démarches : aide aux personnes fragiles, confection de masques, ... MERCI également à celles et ceux dont l'implication a permis de répondre aux besoins de la population et de maintenir l'activité économique : secouristes, pompiers, policiers, ambulanciers, personnels de collecte des déchets, caissiers... Un grand MERCI enfin aux personnels soignants de l'hôpital et clinique, de la médecine de ville et des Ehpad qui ont fait preuve d'une remarquable coordination pour créer les conditions de notre sécurité sanitaire.

Aujourd'hui, la crise sanitaire du Covid invite à requestionner la place de la prévention : gestes barrières, éducation à la santé, vaccination, dépistage, etc. Elle redonne toute son importance à ce qui peut permettre de préserver, d'améliorer la santé globale de la population, par opposition au soin, ou à l'approche curative qui vise à traiter une maladie ou ses conséquences. C'est aussi un sujet majeur de réduction des inégalités qui rejoint l'objectif des contrats locaux de santé.

Cette seconde édition du CLS Mag illustre cette volonté de contribuer au développement d'actions de promotion de la santé, de prévention et de favoriser le pouvoir d'agir de chacune et chacun : les formations sentinelles de prévention du suicide, les Lab's santé solidarité Précarité, le projet « inspire » pour soutenir les démarches d'arrêt du tabac chez les fumeurs, l'activité physique sur prescription médicale, sont autant d'actions concrètes concourant à renforcer les différents piliers de la promotion de la santé dans une ambition d'universalisme proportionné.



Arnaud COCHET

Préfet
de Meurthe-et-Moselle

Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé ne peut se faire efficacement que collectivement. À ce titre, le Contrat Local de Santé (CLS) mobilise, au profit du territoire métropolitain, les

compétences des services de l'État (Agence Régionale de Santé et Direction Départementale de la Cohésion Sociale), des collectivités, des institutions et des organisations locales du secteur de la santé, toutes et tous engagés dans la réalisation d'actions au plus près des populations.

Ces actions, au nombre de 63, constituent la feuille de route opérationnelle de proximité déterminée à partir du bilan des axes du CLS de première génération et issue d'une consultation citoyenne des Grands Nancéiens.

Conjuguant ainsi concertation, expertise et travail partenarial avec les acteurs et professionnels de terrain, le CLS est un outil innovant alliant les questions de santé et les problématiques de société pour répondre de façon pertinente aux besoins et attentes des habitants de la Métropole, en proposant des parcours de santé plus cohérents et mieux adaptés à chacun.

La qualité d'accompagnement et la prise en charge mises en œuvre au travers du CLS montrent les bienfaits de notre dynamique partenariale au service de l'amélioration du bien-être des Grands Nancéiens.

Cette dynamique partenariale a été et demeure essentielle pour faire face à la crise sanitaire que nous vivons. C'est ensemble que la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, l'ARS, le CHRU, le Conseil Départemental, la ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy ont élaboré et lancé l'opération de dépistage itinérante « Aller vers » le 5 juin dernier, allant à la rencontre des habitants souhaitant se faire tester gratuitement et sans ordonnance.

Cette campagne, qui a rencontré un important succès auprès de la population, a ensuite été déclinée à travers tout le département, et a été reconduite fin juillet sous un nouveau format avec un partenariat élargi comprenant la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de la métropole nancéienne (CPTS), le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, l'Université de Lorraine, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et l'Association Départementale de Protection Civile (ADPC).

Que tous les acteurs de cette synergie de proximité impulsée par le CLS soient ici remerciés pour leur investissement. Le CLS est pleinement au carrefour des impératifs et enjeux de santé locaux qui nous animent tous.

SOMMAIRE



P. **8**

AXE 1
Développer un environnement favorable à la santé



P. **12**

AXE 2
Préserver et améliorer l'accès aux soins et à l'offre de santé



P. **16**

AXE 3
Améliorer la qualité de vie des citoyens dans une vision globale de la santé



P. **20**

AXE 4
Renforcer la pratique de l'activité physique et l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé



P. **24**

AXE 5
Favoriser la prévention des risques et la réduction des dommages en matière d'addictions



P. **28**

AXE TRANSVERSAL
Améliorer l'information, la communication et la prévention en santé



P. **32**

ANNEXES
Évaluation du CLS : résultats



P. **42**

NOS PARTENAIRES

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2019-2023 AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

La Métropole du Grand Nancy et les partenaires du Contrat Local de Santé se sont mobilisés en mutualisant leurs moyens pour faire front au Covid-19.

La région Grand Est a été une des régions les plus durement touchée par l'épidémie de Covid-19. Le Contrat Local de Santé, qui permet de donner une importante dimension à la santé au sein de notre territoire, s'est révélé être un important atout durant cette crise.

En effet, la pandémie de Covid-19 et son caractère inattendu et exceptionnel ont plongé les acteurs territoriaux dans une dynamique de vigilance à l'égard de la population, en menant des actions pour l'accompagner et en prenant des initiatives pour compléter celles prises par l'État.

Ainsi, le rôle joué par la Métropole du Grand Nancy et celui des partenaires du Contrat Local de Santé a été un véritable pilier durant cette crise. Ceux-ci ont joué un rôle d'explication et de médiation à l'égard des citoyens, et plus particulièrement pour les personnes vulnérables qui ont bénéficié d'une approche plus personnalisée.

La pandémie de Covid-19 n'a pas seulement engendré une crise sanitaire, mais aussi une crise économique et sociale dont « la convalescence sociale et sociétale » sera longue.

Aussi, les malades qui sortent de soins intensifs, ont pour beaucoup besoin d'une période de convalescence plus ou moins longue, qui mobilise les établissements de soins et de réadaptation. Le confinement, indépendamment de la maladie elle-même, suscite de multiples conséquences sur les équilibres familiaux et l'état psychique des personnes fragiles, isolées ou non.

Le Contrat Local de Santé sera donc un véritable appui pour sortir de cette crise, puisqu'il allie les professionnels, les élus locaux et les usagers, tout en renforçant les dynamiques locales de santé innovantes et en tenant compte des besoins des habitants ainsi que des ressources du territoire métropolitain.



LE TAUX DE LÉTALITÉ EN ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX (ESMS) ATTEINT

41% sur le secteur grand âge en juin 2020 en France

Selon les données de Santé publique France actualisées au 18 juin, depuis le 1^{er} mars,

8 158 ESMS

ont rapporté un ou plusieurs cas de Covid-19



63% sont des structures d'hébergement pour personnes âgées

Sur les **37 901** cas rapportés,

14 341 se sont traduits par des décès, dont **98%** concernaient des résidents d'Ehpad ou Ehpa en France (dernières données juin 2020)





5 AXES STRATÉGIQUES

Pour élaborer ce Contrat Local de Santé, la Métropole du Grand Nancy a impulsé une démarche en deux temps :

- à partir du bilan des actions du CLS de première génération ;
- issue d'une consultation citoyenne des habitants de la Métropole*.

5 orientations stratégiques ou axes classés par ordre de priorité par le public métropolitain sont retenus.

1 axe transversal a été élaboré dans le but d'accompagner les Métropolitains vers le développement de leur autonomie et leurs compétences en matière de santé.

Axe 1 Développer un environnement favorable à la santé.

Axe 2 Préserver et améliorer l'accès aux soins et à l'offre de santé.

Axe 3 Améliorer la qualité de vie des citoyens dans une vision globale de la santé.

Axe 4 Renforcer la pratique de l'activité physique et l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé.

Axe 5 Favoriser la prévention des risques et la réduction des dommages en matière d'addictions.

Axe transversal Améliorer l'information, la communication et la prévention en santé.

* Consultation citoyenne réalisée du 26 octobre au 15 décembre 2018.



Assemblée Générale du CLS
en 2019 Espace Jean Weille.

AXE 1

14 actions (voir p. 43)



Développer un environnement favorable à la santé

La ville de Nancy

se place dans le

top 3

des villes du Grand Est avec
une qualité de l'air mauvaise

Source ATMO Grand Est, exploitation ORS.



Vos priorités

- 1 Apprendre à utiliser la nature pour son bien-être.
- 2 Développer les capacités d'adaptation des citoyens à leur environnement.
- 3 Prévenir les pollutions climatiques, auditives et visuelles.
- 4 Prévenir les risques sanitaires.
- 5 Aménager, concevoir et construire des espaces urbains centrés sur l'être humain et respectueux de l'environnement.



Vous nous avez dit

« Il faut prévenir les risques sanitaires en étant très attentifs aux messages de prévention »



PORTRAIT MÉTROPOLITAIN



Les maladies de l'appareil respiratoire, le diabète et le cancer représentent

64% des Affections Longues Durées dans la Métropole du Grand Nancy, affections touchant

19 719 personnes
pour **100 000**

Source : OMS exploitation atlas scalen 2020.

23% DES DÉCÈS

24% DES MALADIES ET

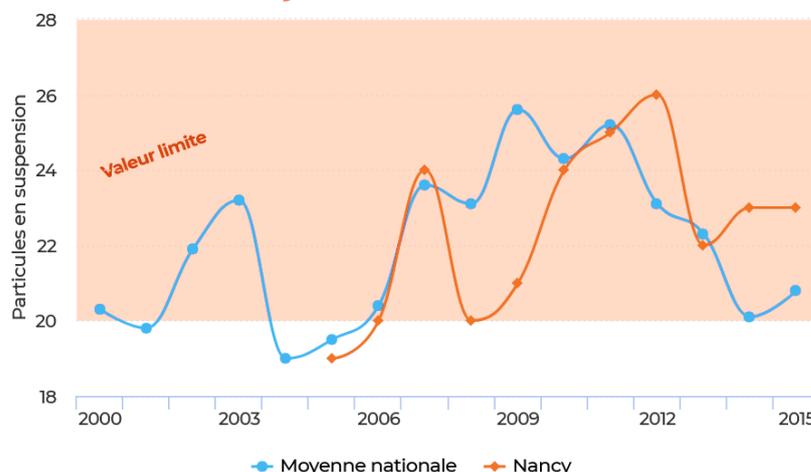
25% DES MALADIES CHRONIQUES



SONT DUS À DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Source : atlas scalen 2020.

Évaluation de la quantité de particules fines (PM10) à Nancy



NB : Selon les recommandations de l'OMS, la quantité de particules fines (PM10) présente dans l'air ne devrait pas dépasser 20 µg/m³/an. (Plus de détails avec [le lexique des polluants](#)).

Source : Linternaute.com d'après les AASQA.

ACTION

1.1 Lutter contre les punaises de lit

OBJECTIFS DE L'ACTION

Prévenir les risques sanitaires.

Partager un état des lieux de la présence des punaises de lits.

Sensibiliser le public à l'identification des punaises de lit.

Former et accompagner les ménages pour la mise en œuvre du protocole de traitement.

Prévenir et déculpabiliser pour éviter la contamination.



Limiter la propagation des punaises de lit sur le territoire métropolitain.

DESCRIPTION

Cette action comporte plusieurs étapes pour les citoyens mais aussi les propriétaires bailleurs.

Ainsi, le but est d'apprendre à partager un état des lieux de la présence des punaises de lits tout en sensibilisant le public à leur identification pour en prévenir l'apparition.

Déculpabiliser les populations est aussi un axe central de cette action pour mettre en place un traitement rapidement.

433 signalements, 416 situations avec une présence de punaises de lit.

Au cours de l'année 2019, **433 situations ont été signalées** auprès de six des dix bailleurs du Grand Nancy (situations signalées pour la première fois, ou nouveau signalement dans un logement où les punaises de lit avaient déjà été éradiquées).

bailleur	nombre de nouvelles situations signalées du 1/1/2019 au 31/12/2019	nombre de nouvelles situations signalées en 2018	nombre de nouvelles situations signalées en 2017	nombre de nouvelles situations signalées en 2016	évolution 2019/2018
OMh du Grand Nancy	128	142	148	184	-14 ▼
SLH	10	14	6	2	-4 ▼
MMh	102	242	196	157	-140 ▼
Batigère	189	258	152	124	-69 ▼
Présence Habitat	2		0	1	+2 ▲
IGE	7	4	0	0	+3 ▲
CDC Habitat	1	12	0	0	-11 ▼
ICF	0	2	5	2	-2 ▼
Vilogia	0	2	0	0	-2 ▼
LogiEst	0	0	0	1	0 ►
Total	433	676	507	470	-243 -35 %



Public visé

Tout public ; professionnels sociaux et propriétaires bailleurs.



➔ Métropole du Grand Nancy.



➔ ARS Grand Est, UES, Bailleurs HLM, FNAIM, UNPI, Réciprocité, CAF de Meurthe-et-Moselle.

ACTION

1.2 Lutte contre les perturbateurs endocriniens : signature de la Charte d'engagement « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens » à Vandœuvre-lès-Nancy

OBJECTIFS DE L'ACTION

Aménager, concevoir et construire des espaces urbains centrés sur l'être humain et respectueux de l'environnement.

Développer les capacités d'adaptation des citoyens à leur environnement.

Prévenir les risques sanitaires.

Recenser les matériaux utilisés fréquemment par les services municipaux et évaluer leur degré de toxicité.

Limitier, puis réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens des publics en se concentrant, en priorité, sur les personnes les plus fragiles.



DÉFI

Former et sensibiliser les habitants et le personnel municipal aux dangers des perturbateurs endocriniens et à la préservation d'un air intérieur de qualité pour une meilleure santé.

DESCRIPTION

Bien consciente des méfaits induits par l'exposition aux perturbateurs endocriniens notamment en ce qui concerne les jeunes enfants, la Commune de Vandœuvre-lès-Nancy souhaite alors protéger sa population et ses écosystèmes et consent ainsi à mener un plan d'actions visant à réduire puis à éliminer, à terme, l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Ainsi, elle a signé la Charte « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens » le 29 janvier 2019 suivie d'une conférence avec Monsieur Cicoella, chimiste, toxicologue et chercheur en santé environnementale.

La Ville a ensuite mené beaucoup d'actions pour réduire la présence des perturbateurs endocriniens notamment dans l'environnement des jeunes enfants, par la formation et la sensibilisation des habitants.

Parallèlement, la Ville met en œuvre la réglementation sur la qualité de l'air intérieur dans les établissements qui accueillent des enfants de moins de 6 ans.



Public visé

Enfants de 0 à 11 ans ; jeunes adultes de 16 à 25 ans ; adultes de 26 à 65 ans ; personnes âgées de + de 65 ans ; professionnels (médicaux, paramédicaux, sociaux...).



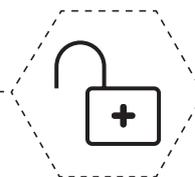
→ Commune de Vandœuvre-lès-Nancy.



→ Commune de Vandœuvre-lès-Nancy, réseau environnement santé.

AXE 2

9 actions (voir p. 43)



Préserver et améliorer l'accès aux soins et à l'offre de santé



4,52% des
médecins généralistes
sont âgés

de **55 ans** et plus
en 2019 dans la Métropole
du Grand Nancy

Source : Atlas Scalen 2020.

Vos priorités

- 1 Poursuivre le développement de l'accès aux soins de proximité.
- 2 Améliorer l'accès aux soins dentaires des publics en situation de fragilité et/ou de précarité.
- 3 Développer des actions de santé allant vers les Métropolitains.
- 4 Faciliter l'organisation des parcours de santé complexes.
- 5 Faciliter l'ouverture des droits et l'accès aux soins notamment envers les publics fragiles.



Vous nous avez dit

« Avoir accès à un médecin traitant pour l'ensemble des patients qui le nécessitent »



PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

12 Établissements privés



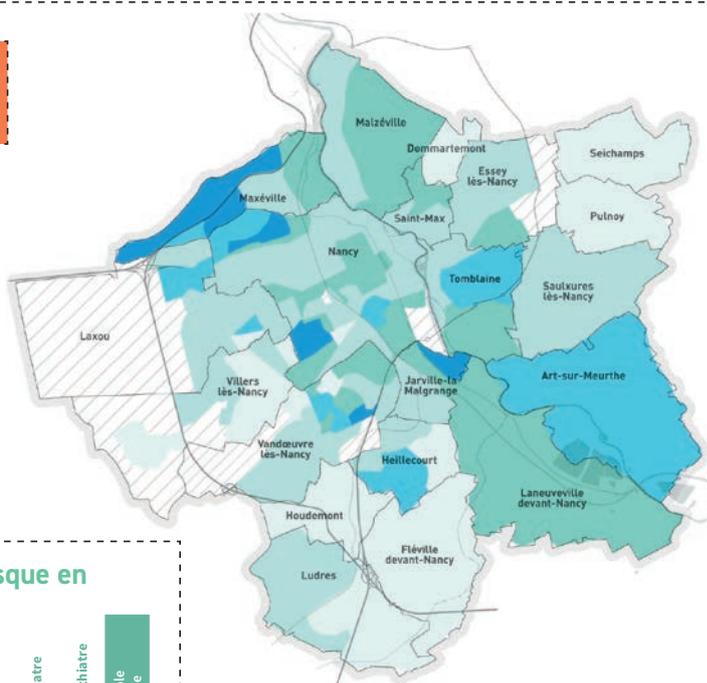
1 Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU de Nancy)



1 Centre Psychothérapique (CPN)



1 Institut spécialisé en Cancérologie de Lorraine (ICL)



Part de la population âgée de plus de 15 ans sans médecin traitant déclaré

- Entre 3 et 4,9 %
- Entre 5 et 6,9 %
- Entre 7 et 9,9 %
- Entre 10 et 14,9 %
- Entre 15 et 26 %

IRIS non pris en compte dans l'analyse à cause du faible nombre (ou d'absence) de population

Source : Atlas Scalen 2020.

« Former les professionnels au repérage des sujets à risque en santé mentale ».

Source : Atlas Scalen 2020

	Médecin Généraliste	Dentiste	Infirmier	Masseur-Kinésithérapeute	Pharmacie	Orthophoniste	Orthoptiste	Pédicure-Podologue	Psychologue	Sage-Femme	Gynécologue	Ophtalmologue	Pédiatre	Psychiatre	Ensemble de l'offre
	OFFRE DE PROXIMITÉ			PARAMÉDICAUX			SPÉCIALISTES								
Art-sur-Meurthe	-	-	3	1	-	1	-	-	2	-	-	-	-	-	7
Essey-lès-Nancy	18	5	17	21	3	3	-	3	4	-	-	3	7	-	84
Fiéville-devant-Nancy	2	1	2	3	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
Heillecourt	7	4	6	4	2	2	-	-	2	-	-	-	-	-	27
Houdemont	2	2	5	2	1	2	-	-	-	-	-	1	-	-	15
Jarville-la-Malgrange	12	9	14	7	5	6	1	4	2	1	1	1	-	-	63
Laneuveville-devant-Nancy	7	6	9	4	2	3	-	-	2	1	-	-	2	1	37
Laxou	22	7	14	24	7	8	2	-	3	1	-	1	-	1	90
Ludres	7	12	5	8	2	4	1	1	1	3	-	2	2	-	48
Malzéville	4	6	8	8	3	5	-	1	4	-	-	-	-	-	39
Maxéville	12	4	10	12	3	5	-	1	2	-	-	6	-	10	65
Nancy	142	111	96	129	44	47	9	25	81	19	40	20	9	32	804
Putnoy	6	3	4	4	2	1	-	1	1	1	-	-	-	-	23
Saint-Max	15	9	12	10	5	4	2	5	3	2	4	-	-	1	72
Saulxures-lès-Nancy	2	3	5	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	16
Seichamps	9	3	7	7	2	2	-	1	2	-	-	-	-	-	33
Tomblaine	6	4	9	5	3	3	1	2	1	2	-	-	-	-	36
Vandœuvre-lès-Nancy	57	21	31	28	10	14	4	4	5	4	4	16	5	10	213
Villers-lès-Nancy	10	14	14	18	7	10	1	2	8	1	1	-	3	-	89
Métropole du Grand Nancy	340	224	271	297	104	122	21	50	123	35	50	50	28	55	1 770

ACTION

2.1 Lab's Santé Solidarité Précarité

OBJECTIFS DE L'ACTION

Faciliter l'ouverture des droits et l'accès aux soins notamment envers les publics fragiles.

Mettre en place des Laboratoires à destination des professionnels et des bénévoles : actions d'information et d'échanges de pratique pour développer les connaissances et les compétences dans l'accompagnement et la démarche de santé des publics.

Faciliter la mutualisation des moyens et des ressources existantes.



DÉFI

Optimiser la lisibilité des actions par une meilleure coordination des actions entre acteurs.

DESCRIPTION

Description : L'association « Accès Droits Santé Solidarité » a pour objet la mise en œuvre d'un projet qui contribue, en complément des dispositifs législatifs et réglementaires, à faciliter l'accès aux droits, notamment en matière de soins et de santé, pour des personnes en situation de vulnérabilité.

Il y a 3 missions prioritaires :

- Rendre accessible l'offre complémentaire santé à des personnes en difficultés.
- Développer les compétences et connaissances des membres adhérents de l'association pour accompagner leurs publics à devenir des acteurs responsables de leur santé. Créer un lieu de partage qui favorise les échanges et met en œuvre des actions d'information et de formation au bénéfice des membres de l'association.
- Être un lieu d'expérimentation, un laboratoire pour des actions nouvelles, animer un espace de veille réglementaire et législative en lien avec les organismes partenaires.

Plus généralement, l'association peut développer tout projet, en conformité avec son objet, pour faciliter l'accès aux droits et à la santé.



Public visé

Professionnels médicaux ; paramédicaux ; sociaux ; de la prévention et de la promotion de la santé ; de l'éducation/la formation.



Association AD2S et le réseau santé précarité de la Métropole du Grand Nancy.



Métropole du Grand Nancy, ARS Grand est, Conseil Régional Grand est, CD 54, Mission locale du Grand Nancy, UDCCAS, CCAS, CAF de Meurthe-et-Moselle, CPAM, structures associatives, caritatives, collectivités territoriales.

ACTION

2.2 Plateforme Territoriale d'Appui

OBJECTIFS DE L'ACTION

Poursuivre le développement de l'accès aux soins de proximité.

Faciliter l'organisation des parcours de santé complexes.

Accompagner l'évolution du Parcours de la Personne Agée en Risque de Perte d'Autonomie vers une future Plateforme Territoriale d'Appui dans sa déclinaison stratégique et opérationnelle.



DÉFI

Informier et gérer les situations complexes en santé.

DESCRIPTION

L'opérateur de la plateforme Territoriale d'Appui au sein de la Métropole du Grand Nancy est le Réseau Gérard Cuny.

Ses missions sont d'informer et d'orienter les professionnels, d'accompagner les parcours complexes, ainsi que d'appuyer les initiatives des professionnels sur le territoire.

Les médecins généralistes de la Métropole sont ainsi dotés d'un dispositif d'appui pour les situations complexes avec leurs patients.

La plateforme Territoriale d'Appui permet donc de favoriser une meilleure organisation des professions de santé pour assurer une présence des soins en continu et de façon pérenne.



Public visé

**Tout public ;
professionnels
(médecins ;
paramédicaux ;
médecins-sociaux ;
sociaux).**



→ Réseau Gérard Cuny



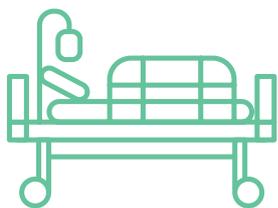
→ ARS Grand est, NSM, ONCOLOR, CPTS du Grand Nancy, SOS Médecins, Médecins du Monde, Clinique PASTEUR, Clinique GENTILLY, OHS/ AEIM, CHRU de Nancy, CD 54, HADAN, HAD.

AXE 3

12 actions (voir p. 43)



Améliorer la qualité de vie des citoyens dans une vision globale de la santé



Le CPN de Nancy dispose de

289 lits pour une hospitalisation complète des adultes ayant besoin d'un suivi pédopsychiatrique, contre

28 lits pour les enfants et adolescents

Source : SAE 2019.

Vos priorités

- 1 Déployer les objectifs du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).
- 2 Promouvoir et dynamiser l'offre en accueil familial thérapeutique.
- 3 Repérer, chez les étudiants, les troubles psychiques ou les signes précurseurs de crise afin d'intervenir précocement sur le modèle des « gestes qui sauvent ».
- 4 Développer des actions de prévention des discriminations y compris les violences faites à autrui.
- 5 Renforcer la capacité de chacun à être davantage acteur de sa santé et de son développement.



Vous nous avez dit

« Former les professionnels au repérage des sujets à risque en santé mentale »



PORTRAIT MÉTROPOLITAIN



Le temps moyen d'accès aux unités d'hospitalisation temps plein en psychiatrie générale dans la Métropole du Grand Nancy est

de **17,5** minutes en moyenne

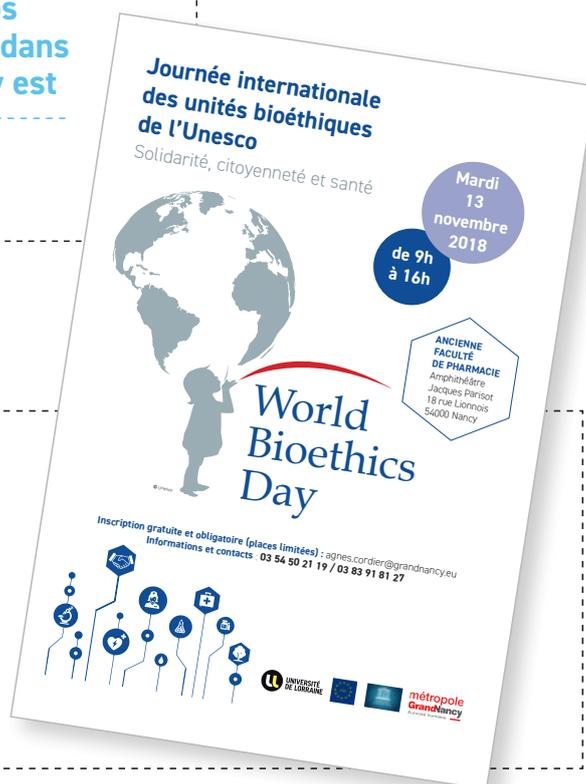
Source : atlas Santé DRESS.

IDH-4 de la Métropole = **0,64**

IDH-4 Grand Est = **0,52**

→ Plus l'IDH se rapproche de 1, plus la situation est favorable, l'IDH signifie Indice de Développement Humain et il croise les dimensions du niveau de vie, de la santé et de l'éducation

Source : Atlas Scalen 2020.



ACTION

3.1 Coordination du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de la Métropole du Grand Nancy

OBJECTIFS DE L'ACTION*

Déployer les objectifs du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).

Animer, développer et conforter les partenariats nécessaires entre les acteurs concernés, notamment faciliter la place des usagers dans les instances du CLSM.

Réaliser un bilan d'activité du CLSM.

* Action reportée du fait de la pandémie de Covid-19



Développer et optimiser la prise en charge de la santé mentale au sein de la Métropole.

DESCRIPTION

Description : par le partage de constats, la concertation, la réflexion, et l'élaboration collective d'actions, le CLSM vise à favoriser le décloisonnement des politiques publiques menées au niveau local, l'amélioration de la santé mentale de la population et l'insertion dans la ville des personnes souffrant de troubles psychiques.

Installé le 5 mars 2015, le CLSM est doté d'instances propres de fonctionnement dans lesquelles participent activement les signataires du CLS : il y a un comité de pilotage ainsi que des groupes de travail.

Depuis sa création, le CLSM a développé des actions dans le cadre de 2 groupes de travail :

- Groupe logement et santé mentale animé par la Métropole du Grand Nancy et Union et Solidarité.
- Groupe sur la coordination des acteurs autour des situations individuelles complexes en santé mentale, animé par l'ARS Grand Est et le CPN.



Public visé

Tout public ; professionnels (médicaux ; paramédicaux ; médico-sociaux, sociaux...).



Métropole du Grand Nancy et le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN).



ARS Grand Est, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, DDCS, CPAM, CD 54, les 20 communes, les élus locaux, les professionnels de santé libéraux, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les bailleurs sociaux, la gendarmerie, la police, l'Éducation Nationale, les associations d'usagers.

ACTION

3.2 Prévention suicide : information grand public – formation sentinelle

OBJECTIFS DE L' ACTION

Sensibiliser le grand public à la prévention suicide.

Lutter contre les idées reçues sur le suicide.

Développer les compétences personnelles en matière d'empathie et de souci de l'autre.



DÉFI

Développer les compétences personnelles en matière d'empathie et de souci de l'autre dans l'environnement professionnel.

DESCRIPTION

Pour faire une prévention suicide efficace, le CPN organise des conférences grand public lors de journées marquantes comme lors de la journée nationale et mondiale de la prévention du suicide, ou encore la journée mondiale des endeuillés par suicide.

Ensuite, le CPN met en œuvre des formations sentinelle au sein des institutions.

Public visé : Jeunes adultes de 16 à 25 ans ; adultes de 26 à 65 ans ; personnes âgées de + de 65 ans ; professionnels (sociaux ; de la prévention et de la promotion de la santé ; de l'éducation/ la formation...).



Public visé

Jeunes adultes de 16 à 25 ans ; adultes de 26 à 65 ans ; personnes âgées de + de 65 ans ; professionnels (sociaux ; de la prévention et de la promotion de la santé ; de l'éducation/ la formation...).



→ Centre Psychothérapique de Nancy.



→ Métropole du Grand Nancy et ses 20 communes.

AXE 4

16 actions (voir p. 43)



Renforcer la pratique de l'activité physique et l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé

39%

des **ADULTES**
ont une activité
physique
insuffisante



Source : ARS 2017 exploitation France Info.

Vos priorités

- 1 Développer l'intergénérationnel autour de groupes « pour apprendre de l'autre ».
- 2 Développer et accompagner l'activité physique, adaptée aux populations, dans la réalisation d'un parcours personnalisé.
- 3 Renforcer les attitudes et aptitudes des citoyens pour une alimentation diversifiée, conviviale et durable.
- 4 Restaurer la confiance en soi, ainsi que l'estime de soi et la cohésion sociale.



Vous nous avez dit

« Favoriser l'alimentation et le contact avec des produits sains, une activité sportive saine dans un environnement sain »



PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

La Métropole du Grand Nancy compte entre **6,1** et **8** commerces alimentaires pour **10 000** habitants en 2018

La France a une moyenne de **7,3** commerces pour **10 000** habitants



Source : INSEE, BPE, exploitation FNORS Appui au déconfinement 2020.



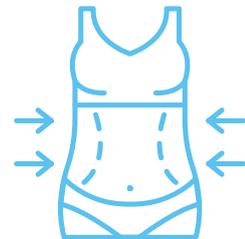
À NANCY, IL Y A PLUS DE

80 DISCIPLINES

140 ASSOCIATIONS SPORTIVES SOUTENUES

31 000 LICENCIÉS AMATEURS

Source : Ville de Nancy



près d'**1** adulte

sur **2** est en surpoids ou obèse

Source : enquête Obépi, exploitation quechoisir 2015.

ACTION

4.1 Escape nutrigame

OBJECTIFS DE L' ACTION

Développer et accompagner l'activité physique adaptée aux populations dans la réalisation d'un parcours personnalisé.

Renforcer les attitudes et aptitudes des citoyens pour une alimentation diversifiée, conviviale et durable.

Co-organiser avec des jeunes une journée événementielle autour de la nutrition pour les jeunes de 15-29 ans.

Augmenter l'interconnaissance entre professionnels et le travail en partenariat.



DÉFI

Escape Nutrigame est une action co-construite avec les jeunes et pour les jeunes, portant sur la nutrition et l'activité physique tout en adoptant une approche positive et globale de la santé et du bien-être.

DESCRIPTION

Escape Nutrigame est une action co-construite avec les jeunes, pour les jeunes, portant sur la nutrition et l'activité physique tout en adoptant une approche positive et globale de la santé et du bien-être.

Escape Nutrigame est une action innovante qui a une mission majoritairement préventive. Elle permet aux jeunes de réfléchir aux conséquences que peuvent avoir l'alimentation, l'activité physique, la sédentarité, tout en ayant une dimension ludique et en renforçant leurs compétences psychosociales.

Cette action aidera au développement d'un guide permettant aux professionnels de reproduire ce jeu et de le déployer au-delà de la Métropole.



Public visé

Jeunes adultes de 15 à 29 ans ; Professionnels (du médical, de l'éducation, de la formation, de la culture, des loisirs...).



➔ Cnam-Istna.



➔ Métropole du Grand Nancy, IFSI de Nancy, Collégium-Santé, CDOS 54, PJJ pour la DTPJJ 54, 55, 88, ARS Grand Est, Région Grand Est, DRAFF Grand Est, Éducation Nationale, DDCS 54.

ACTION

4.2 Développement du Sport sur prescription médicale – Prescri'mouv

OBJECTIFS DE L'ACTION

Développer et accompagner l'activité physique, notamment adaptée, et l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé.

Garantir une offre sportive adaptée et sécurisante pour un public adulte atteint de certaines Affections de Longues Durée afin de les inscrire dans une pratique régulière et pérenne.



DÉFI

Déployer le dispositif au sein de la Métropole pour garantir un retour au sport du public atteint d'Affections de Longues Durées.

DESCRIPTION

Description : cette action permet d'allier le **Sport à la Santé**.

Pour ce faire, il est nécessaire d'informer les médecins, les associations et clubs sportifs, les éducateurs.

Le CROS Grand Est recrute également des enseignants en activités physiques adaptées.

Le but est également d'obtenir la labélisation du créneau Sport Santé et accompagner le projet associatif Sport Santé.



Public visé

Adultes de 26 à 65 ans ; personnes âgées de plus de 65 ans ; professions médicales ou professionnels dans le milieu médical..



→ CROS Grand Est.



→ ARS Grand Est, DRDJSCS, RLAM, Région Grand Est.

AXE 5

9 actions (voir p. 43)



Favoriser la prévention des risques et la réduction des dommages en matière d'addictions



211 décès pour

100 000 habitants

de 35 ans ou plus dans la région Grand Est sont dus au tabac dans la période 2010-2015

Source : Source ORS Grand Est Bulletin Info Tabac Mai 2020.

Vos priorités

- 1 Promouvoir les actions de formation des professionnels.
- 2 Renforcer les compétences psychosociales pour repousser l'âge d'entrée dans une consommation.
- 3 Encourager les actions innovantes.
- 4 Favoriser les environnements sans tabac.
- 5 Promouvoir une réduction des risques adaptée à la population générale.

Vous nous avez dit

« Développer les actions anti-tabac... »
et « avoir des renseignements fiables sur les dépistages des IST et MST... »



PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

9,5 DES
SÉJOURS

en hospitalisation sont dus à des personnes souffrant d'addictions

Source : atlas Santé DRESS.



4,52% décès
par an sont liés à l'alcool,
et **23,6%** des
personnes entre 18
et 75 ans dépassaient
les repères de
consommation en 2017

Source : Actu Saint Denis.



La maison des addictions

CSAPA Nancy

Centre de Soins, Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Sud Meurthe-et-Mosellan

ACTION

5.1 INSPIRE

OBJECTIFS DE L'ACTION

Soutenir les démarches d'arrêt de fumeurs.

Promouvoir une réduction des risques adaptée aussi à la population générale.

Utiliser les compétitions sportives pour organiser des actions phares qui toucheront les sportifs, les bénévoles, les élus, les supporters.

Utiliser le sport en école pour créer un challenge départemental.



Utiliser les compétitions sportives pour organiser des actions phares qui toucheront les sportifs, les bénévoles, les élus, les supporters.

DESCRIPTION

Ce projet est novateur car c'est la première fois que le mouvement sportif s'implique dans un plan de lutte anti-tabac sur un territoire donné.

Il va mettre les clubs, les comités, les éducateurs, les bénévoles et les entreprises au cœur du dispositif de lutte.

Il va permettre de toucher par des actions ciblées anti-tabac, des panels de personnes. Les actions combinent sport et interventions professionnelles de la santé.

Le projet se décline en trois phases :

- Une phase qui porte sur une étude, un diagnostic terrain, des échanges avec les futurs collaborateurs, et étudier ce qui peut être fait avec les clubs sur le terrain, tout en développant des enquêtes transversales sur les supports et moyens d'actions avec le mouvement sportif.
- Une deuxième phase de planification en fonction du diagnostic établi.
- Une phase de mise en œuvre et d'évaluation.



Public visé

Adolescents de 12 à 15 ans ; jeunes adultes de 16 à 25 ans ; adultes de 26 à 65 ans ; personnes âgées de + de 65 ans ; professionnels du médical ; de la prévention et de la promotion de la santé.



→ Comité Départemental Olympique et Sportif 54.



→ ARS Grand Est, 70 Comités départementaux, 1800 clubs.

ACTION

5.2 Promouvoir une communication structurée de l'ensemble des intervenants en addictologie à destination des autres professionnels

OBJECTIFS DE L'ACTION

Promouvoir les actions de formation des professionnels.

Sensibiliser les professionnels à la problématique addictologie.

Identifier et connaître les dispositifs ressource sur le territoire.

Savoir repérer les besoins des personnes en lien avec leur demande et faciliter leur orientation vers la structure la plus adaptée.



DÉFI

Savoir repérer les besoins des personnes en lien avec leur demande et faciliter leur orientation vers la structure la plus adaptée.

DESCRIPTION

L'action a pour but d'identifier les différentes structures d'hébergement social ainsi que les Maisons de Solidarités (MDS) du territoire.

L'objectif est également de proposer une action conjointe CSAPA/CAARUD pour présenter l'offre de soin en addictologie, tout en organisant des temps d'information sur les différents sites.

Enfin, l'étape finale est de rédiger un document synthétique sur le parcours de soin à l'intention des professionnels.



Public visé

Professionnels du paramédical et du social.



→ CHRU de Nancy.



→ CSAPA, CHRU de Nancy, CAARUD l'Échange, CAARUD AIDES.

AXE TRANSVERSAL

3 actions (voir p. 43)



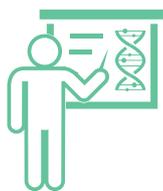
Améliorer l'information, la communication
et la prévention en santé

73%

de la population
ne vérifie jamais
la source d'une
information en santé



Source : Sondage réalisé par BVA group pour la Presse Régionale,
« les Français et les fake news », 27 avril 2019. Disponible sur
<https://www.bva-group.com/sondages/français-fake-news-2/>.



1^{re} MÉTROPOLE

du Grand Est en effectif de
formations paramédicales avec
plus de **2 250** ÉTUDIANTS

Sources : Les cahiers de SCALEN n°40, les étudiants dans la
Métropole du Grand Nancy, juin 2018.

Vos priorités

- 1 Développer l'information, la communication et la prévention.
- 2 Améliorer l'observation en santé sur le territoire du Grand Nancy.
- 3 Évaluer et améliorer la capacité des individus à comprendre et à utiliser les informations sur leur santé.
- 4 Développer la participation active des citoyens, des professionnels et des élus.
- 5 Établir le modèle économique pour la pérennité des actions.



Vous nous avez dit

« Avoir une clarté de l'information et des lieux d'informations partagées »



PORTRAIT MÉTROPOLITAIN



DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY,

IL Y A **38 987** ÉTUDIANTS RÉSIDENTS,
SOIT **15%** DE LA POPULATION

Source : atlas Scalen 2020.



1 étudiant du Grand Nancy

sur **6** réalise des études dans le domaine de la santé



Source : Scalen Cahier 40.

Durant l'épidémie de Covid-19, le service de vérification des faits de l'AFP (AFP Factuel) a publié pas moins de



140 articles en anglais vérifiant de fausses affirmations les plus virales,

52 en espagnol et **53** en français.

Source : La Tribune.

6.1 Infox en santé

OBJECTIFS DE L'ACTION

Développer la bonne information et la communication.

Sensibiliser les citoyens à vérifier les sources et ne pas relayer des informations sans avoir vérifié leur origine.

Orienter les citoyens vers les sites reconnus en matière de santé.



DÉFI

Inciter les citoyens à vérifier les sources, à ne pas relayer des informations sur les réseaux sociaux, sans en avoir vérifié l'origine.

DESCRIPTION

Cette action a pour but d'endiguer les infox, en informant les **institutions** concernées, en proposant un groupe de travail pour mener des **actions concrètes**, et en améliorant la **réactivité** et la **communication** face à une fake news.

Pour lutter contre les fake news, la Métropole sur son site internet a dédié une rubrique qui démonte les idées reçues sur la pandémie de COVID-19 à l'aide de faits vérifiés par l'OMS, couplés des recommandations pour lutter contre l'épidémie (gestes barrières) et des recommandations sur le port du masque.



Public visé

Adolescents de 12 à 15 ans ; jeunes adultes de 16 à 25 ans ; adultes de 26 à 65 ans ; personnes âgées de + de 65 ans ; professionnels (médicaux ; paramédicaux, sociaux...).



Métropole du Grand Nancy.



L'Université de Lorraine, Établissements de formation sanitaire, les Conseils de l'Ordre, le CHRU de Nancy, la Presse, l'ARS Grand Est, la DDCS, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.

ACTION

6.2 Service sanitaire en prévention des conséquences du confinement par les étudiants en santé et en STAPS

OBJECTIFS DE L'ACTION

Faciliter l'organisation des parcours de santé complexes.

Développer la bonne information et la communication.

Prévenir les risques sanitaires.

DÉFI

Gérer et informer les situations complexes en temps de crise.

DESCRIPTION

Durant l'épidémie de Covid-19, le réseau Gérard Cuny - PTA avec l'aide d'étudiants en médecine et de la faculté des sports bénévoles ont mis en place une plateforme qui a permis de maintenir un lien téléphonique avec des personnes vulnérables connues et identifiées.

Il est à noter que ce dispositif était un dispositif subsidiaire aux dispositifs existants pour endiguer l'épidémie du COVID-19, bien qu'il ait permis d'anticiper les situations à risque et la surcharge des hôpitaux.



Public visé

Tout public ; professionnels (médicaux ; paramédicaux ; médicaux-sociaux ; sociaux).



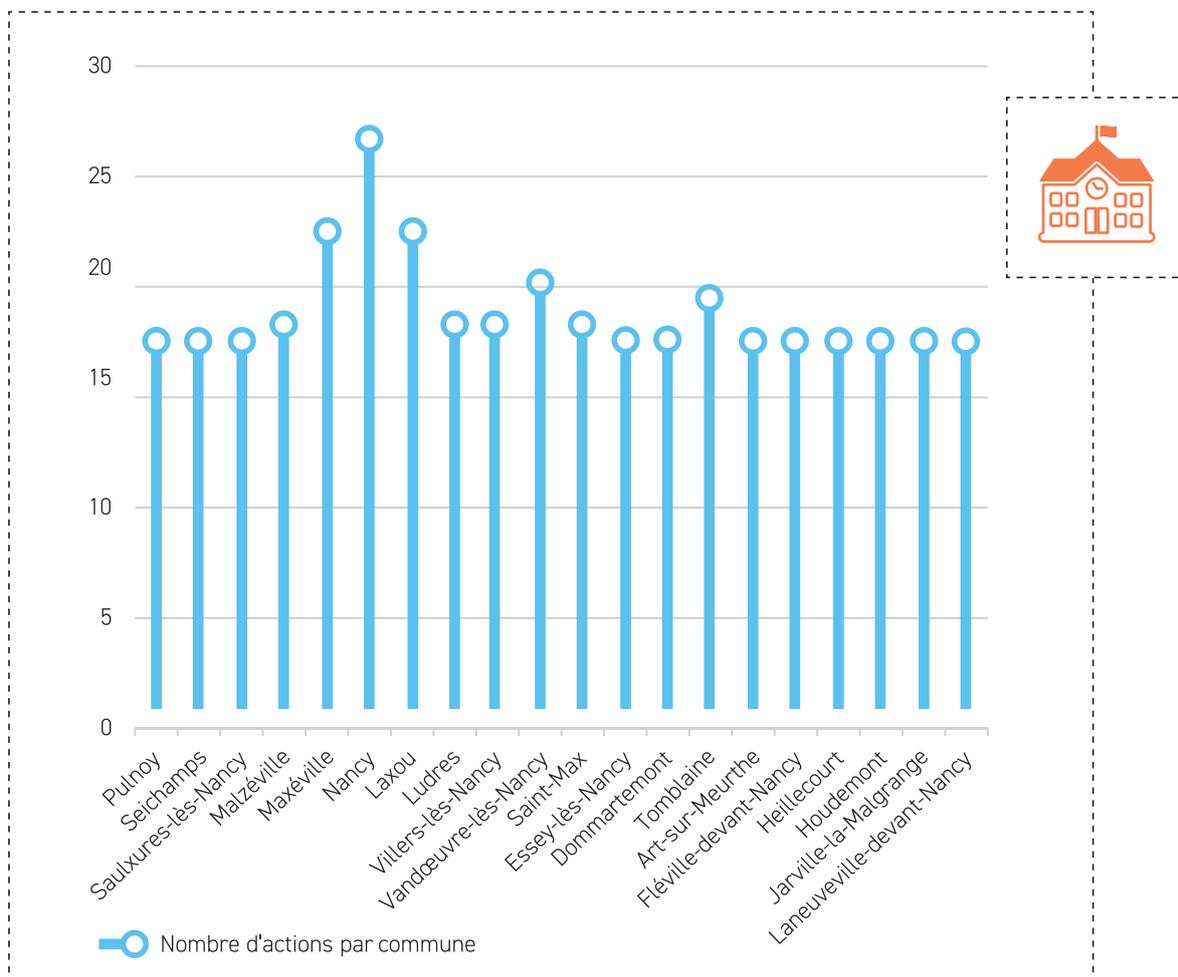
Plateforme territoriale d'appui (PTA) et la Métropole du Grand Nancy.



CHRU de Nancy, Faculté de Médecine, UFR STAPS, ARS Grand Est, NSM, CPTS du Grand Nancy, SOS Médecins, Médecins du Monde, Clinique PASTEUR, Clinique GENTILLY, OHS/AEIM, CD54, HADAN, HAD, CCAS des 20 communes de la Métropole.

EXTRAIT DE L'ÉVALUATION UN AN APRÈS LA SIGNATURE DU CLS 2

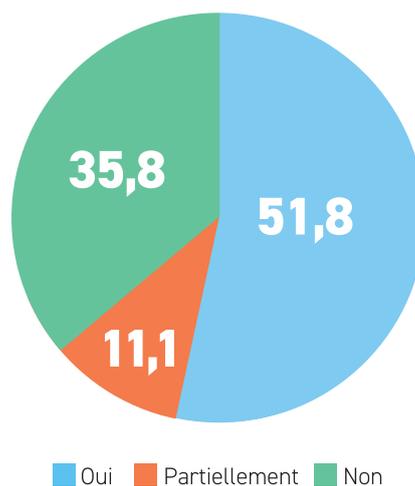
QUESTION 2 Le territoire d'intervention



QUESTION 3 Les objectifs opérationnels sont-ils atteints ?



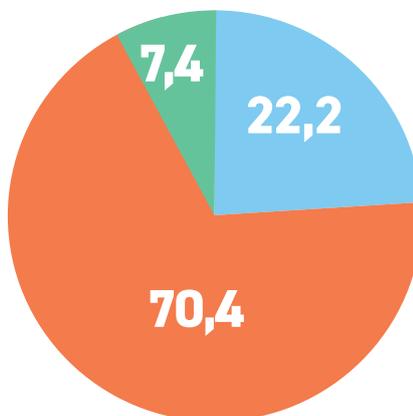
Objectifs atteints pour chaque action (en pourcentage)



QUESTION 5 L'état d'avancement des actions



État d'avancement de chaque action
(en pourcentage)



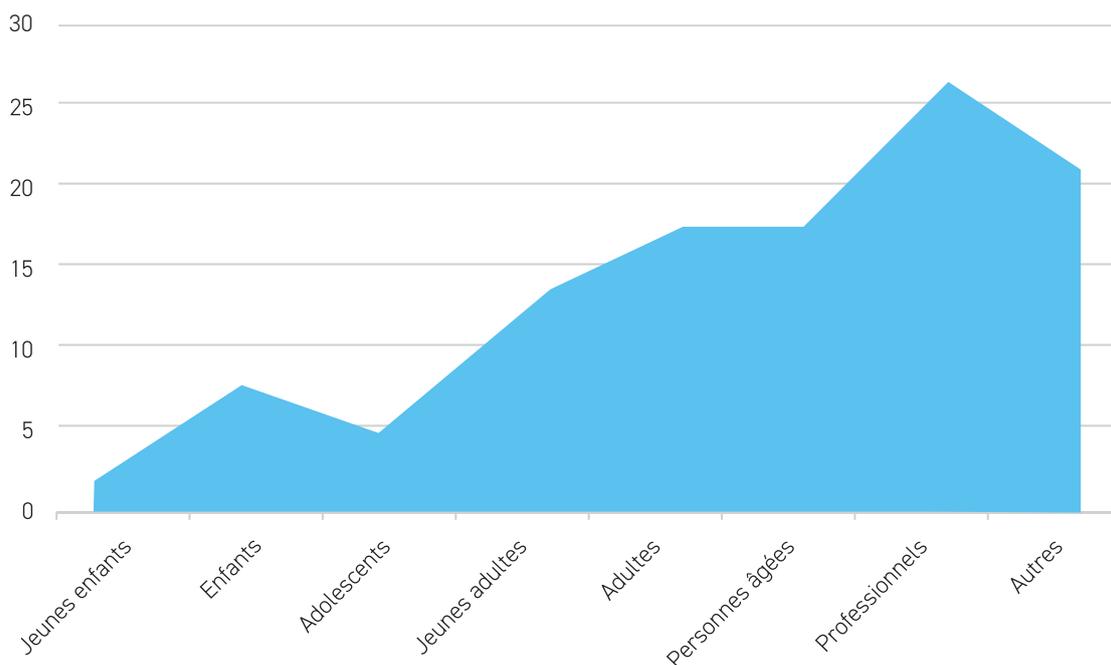
■ Action terminée
■ Action en cours ■ Action reportée



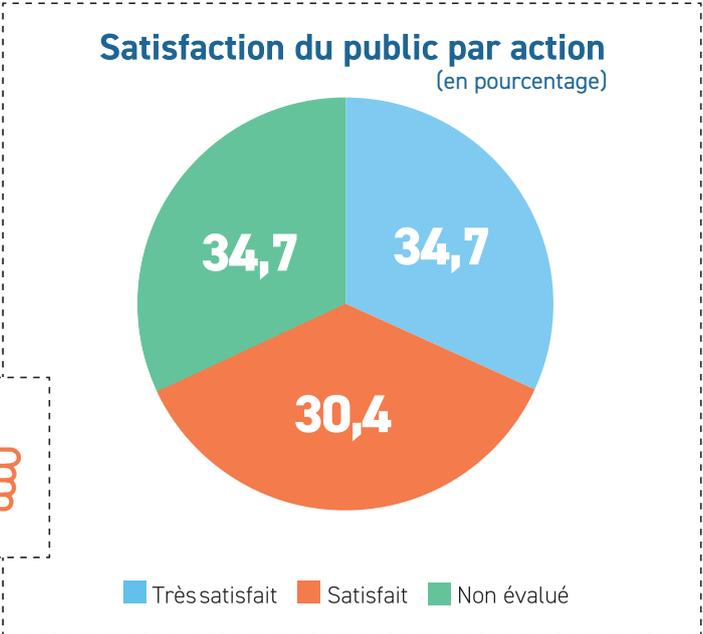
QUESTION 6 Le public sensibilisé



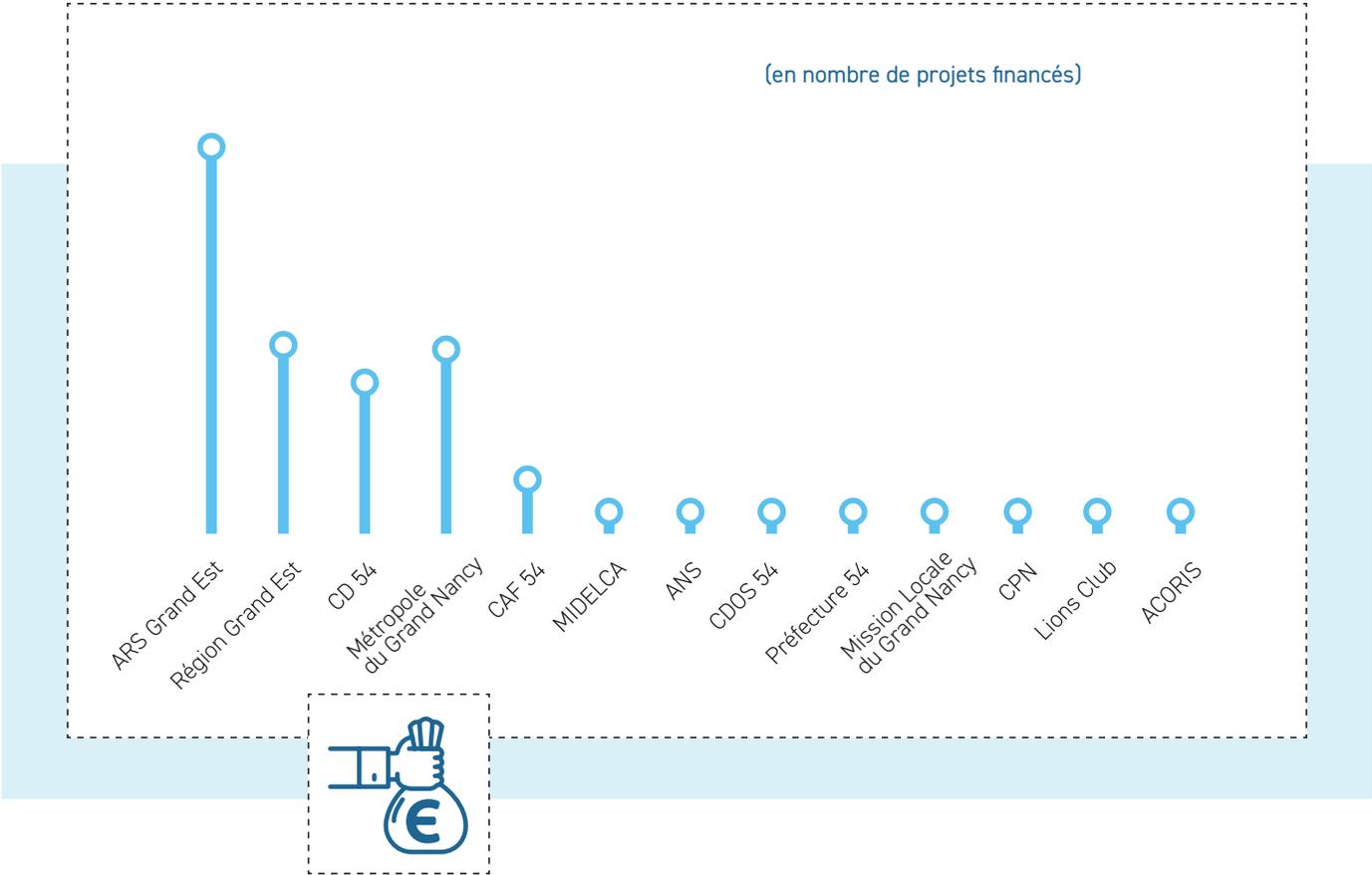
Public sensibilisé (en pourcentage)



QUESTION 7 La satisfaction du public



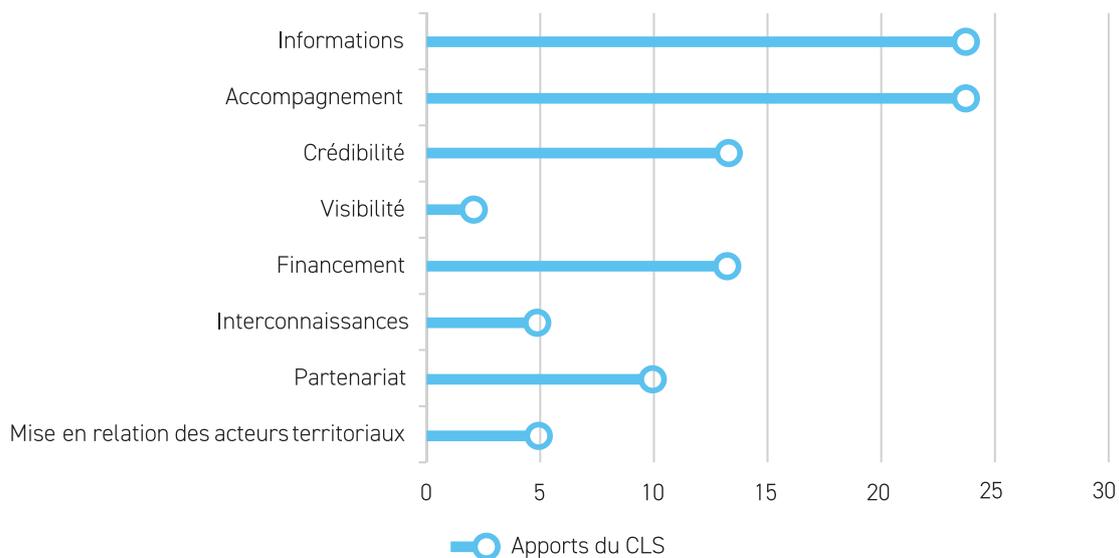
QUESTION 9 Les différents financeurs



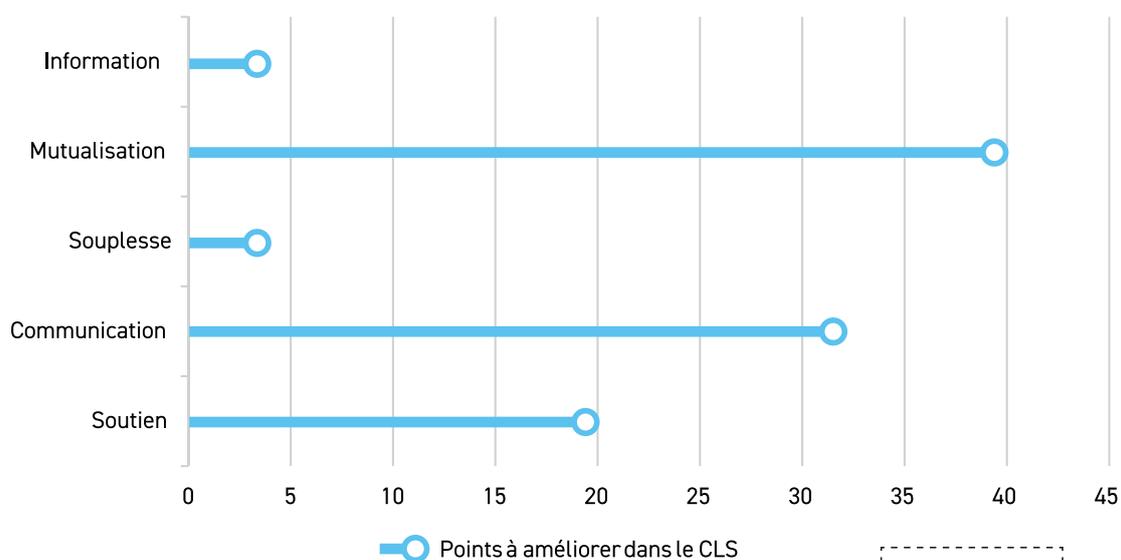
QUESTION 10 BILAN ET PERSPECTIVES DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Les apports du CLS (en pourcentage)



Les améliorations à apporter dans la mise en œuvre du CLS (en pourcentage)



CRÉATION D'UN ATLAS SANTÉ BIEN-ÊTRE POUR AUGMENTER LA VISIBILITÉ DE L'ÉTAT DE SANTÉ MÉTROPOLITAIN

Avec l'appui de l'Agence SCALEN, la Métropole du Grand Nancy a souhaité mettre en place un Observatoire de la Santé et du Bien-Être au sein du territoire métropolitain. Cette enquête a pour objectif de permettre la documentation, le suivi, la mesure, la synthétisation et l'évaluation en continu de l'état de santé et des inégalités de la population.

Cet Atlas est actuellement en cours de construction et devrait sortir en fin d'année 2020.

Dans son contenu, différentes composantes seront illustrées telles que la socio-démographie du territoire, l'offre sanitaire et le recours aux soins, l'état de santé des habitants de la métropole ainsi que leur environnement et leur cadre de vie.

Photo couverture et sommaire atlas provisoire.



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EN LIEN AVEC LE PROJET MÉTROPOLITAIN

Santé des hommes, santé des écosystèmes : une seule santé

La Métropole du Grand Nancy s'engage à travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), en cours d'élaboration, qui prévoit une nouvelle réduction des zones à urbaniser, le maintien de minimum 85 % des logements à moins de 300 mètres d'un parc, d'un espace forestier, d'une trame bleue.



Ce plan a pour but de protéger les espaces végétalisés pour préserver les écosystèmes, à travers les grands axes cités précédemment, mais également en évitant les pesticides, qui polluent l'eau, l'air, et le sol de notre territoire, qui renforcent la résistance des maladies et détruisent les espèces fragiles.

Des écosystèmes en bonne santé permettent une prévention des risques sanitaires efficaces tels que les risques liés aux punaises de lits, la pollinisation, les maladies zoonotiques (maladies transmises par l'homme à l'animal), mais ils permettent aussi de réduire les effets de la chaleur, filtrent les particules fines...

À ce titre, le réseau Pollin'Air, avec l'appui d'AtMO Grand Est surveille l'arrivée des pollens allergisants ; l'INRA, le CPIE Champenoux, l'ANSES, l'Université de Lorraine, le Laboratoire d'Excellence ARBRE animent le programme national de recherche participative CiTIQUE dans le cadre de la prévention de la maladie de Lyme.

Un trait d'union entre santé et bien-être : la médecine thermique

Le projet Grand Nancy thermal a pour but principal de mettre à disposition du plus grand nombre les bienfaits de l'eau thermique.



C'est pourquoi, Grand Nancy Thermal répondra aux attentes traditionnelles telles que la cure en rhumatologie, la phlébologie et le traitement des voies respiratoires, mais nous proposerons également des activités physiques adaptées et des prises en charge de rééducation.

À côté de l'aspect médical du thermalisme, des spas, des hammams et l'espace aquatique couplés par des prestations sportives, ludiques, de bien-être et de santé, pourront faire profiter à toutes les populations les bénéfices du thermalisme.

Grand Nancy Thermal sera également le premier Institut Européen du Thermalisme se situant dans une ville universitaire disposant d'un Centre Hospitalier Régional Universitaire, ce qui est un atout majeur.

Enfin, la force de ce projet réside dans le grand nombre de partenaires qui se sont alliés à la Métropole du Grand Nancy autour de ce projet, tels que CHRU de Nancy, l'Université de Lorraine, l'ARS Grand Est et la Région Grand Est.



Mise en place du plan territorial métropolitain Covid-19

À PARTIR DE VOS AVIS



Principes fondateurs

Renforcer les compétences en santé des citoyens.

Agir le plus précocement possible.

Apporter des réponses graduées en fonction des besoins de la population.

Participer à la réduction des inégalités territoriales, environnementales et sociales de santé.

Développer la participation et l'autonomie des citoyens.

Fédérer les acteurs/financeurs autour de grandes priorités d'action.

Face à la pandémie de la COVID-19, le Conseil Scientifique National a recommandé la constitution d'un protocole « Grande Métropole », ainsi que l'élaboration de plans territoriaux métropolitains.

Pour répondre à ces recommandations, la Métropole du Grand Nancy a décidé de mettre en place une équipe opérationnelle métropolitaine de prévention et d'action, basée sur tous les acteurs du territoire et plus particulièrement en lien avec les acteurs du CLS.

Cette équipe s'inscrit dans le cadre la politique de Santé de la Métropole, qui se fonde sur des principes simples : protéger, prendre soin et accompagner en agissant par subsidiarité et en créant les ponts et liens nécessaires.

En complément de l'équipe métropolitaine, le plan territorial métropolitain prévoit la réactivation en tant que de besoin de la Cellule de Réflexion Avant Confinement (voir page suivante) ; l'identification des chemins de prise en charge dans les différentes institutions et administrations du territoire ; un stock de « précaution dormant » de masques, de gel hydroalcoolique et autres produits ; ainsi qu'une campagne de communication renforcée sur les protocoles et gestes barrières à respecter, tout en incitant la population à se faire dépister.



La Métropole du Grand Nancy adhère au Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS.

<https://www.projetmetropolitaingrandnancy.fr/>

Le réseau ville santé de l'OMS s'organise en plusieurs groupes de travail, portant sur les perturbateurs endocriniens, la vaccination, le sport santé sur ordonnance...

Le réseau publie également des études, dont une abordant la prise en compte de la santé mentale dans les Contrats Locaux de Santé.

Enfin, de nombreux colloques ont lieu, accompagnés de newsletter et de publications pour partager nos connaissances et avancer ensemble.

NOS ACTIONS PENDANT LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19



Soutien psychologique aux professionnels de santé

Pour apporter un soutien psychologique durant cette période aussi difficile du point de vue de la santé physique que psychique, le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN), en lien avec le CHRU de Nancy et la ville de Nancy ont mis en place un numéro d'écoute médico-psychologique pour les professionnels de santé (au 03 83 85 11 11).



Dotation de matériel aux soignants

Dans le cadre du CLS, la Métropole a remis le 20 avril une dotation de matériel de protection à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), cette dotation du Grand Nancy, d'un montant de 5 000 euros, comprenait : 1 250 combinaisons, surchaussures, charlottes, sac poubelles par la RMMA permettant de protéger leurs effets personnels lors de leurs transports...

Un appel aux dons a également été lancé pour obtenir du matériel de protection (masques, gants, lunettes, blouses...) Une permanence téléphonique tenue par le Lions Club de Nancy a été mise en place durant toute la durée du confinement.



Commande de masques

La Métropole du Grand Nancy et les communes volontaires ont passé une commande pour anticiper la demande de masques pour le déconfinement.

Ces masques en tissu répondent aux normes de certification DGA, sont lavables et réutilisables, fabriqués par des entreprises françaises qui emploient des personnes handicapées.



Cellule de Réflexion Après Confinement

Une cellule de veille rassemblant les professionnels de santé du territoire a été mis en place par le Grand Nancy pour réfléchir aux différentes solutions pour l'après confinement. Ces réflexions ont pour but de maintenir la sécurité et préserver la santé de tous.

Les citoyens et professionnels peuvent saisir cette cellule afin d'avoir une réponse à leurs interrogations. À ce jour, la cellule a été saisie 8 fois.

Suite à la première réunion de la cellule, un document contenant des recommandations est paru et a été largement diffusé.

Cette cellule s'est également réunie par la suite pour échanger sur les conséquences de cette crise et participer à une réflexion dans le cadre du Ségur de la Santé.

Pour contacter la Cellule de Réflexion Après Confinement : jane-laure.danan@grandnancy.eu et docteur@reseaucuny.fr



Organisation à partir du 11 mai

En suivant les recommandations du Ministère de la Santé et de l'ARS Grand Est, la Métropole a réfléchi à l'organisation de la vie des citoyens lors du déconfinement.

Des solutions ont été proposées pour les transports en commun (création de files sur le trottoir pour contrôler le port du masque et respecter les distances), mais également pour les déplacements plus doux, comme avec la création de pistes cyclables provisoires...



Le bus de dépistage

Le CHRU de Nancy, l'ARS Grand Est, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, l'Assurance maladie, le Département de Meurthe-et-Moselle, la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy ont lancé à partir du 5 juin une campagne de dépistage au sein d'un bus sillonnant, au départ, les 20 communes de la Métropole, puis les communes de Meurthe-et-Moselle aux alentours.

Ce bus, du réseau Keolis, a été affrété par la Métropole du Grand Nancy, les citoyens peuvent ainsi venir se faire tester sans ordonnance et gratuitement.



Centres de dépistage gratuits

Suite à l'expérience du bus de dépistage, le CHRU de Nancy, l'ARS Grand Est et les professionnels de santé avec l'aide de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) ont mis en place des centres de dépistage « mobiles » dans les différentes communes de la Métropole, les tests sont toujours gratuits, sans ordonnance et sans rendez-vous.

POINT SUR LES ACTIONS DE LA CPTS



La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé nancéienne s'est organisée pour soutenir les professionnels de santé du territoire durant l'épidémie de la Covid-19.

La CPTS a ainsi distribué du matériel de protection aux professions médicales libérales, tel que des surblouses, des masques, des visières, des gants et autres durant le pic de l'épidémie.

La CPTS a également fait des dépistages gratuits et sans ordonnance dans plusieurs communes de la Métropole, en réponse à une forte demande de la population. Cette action avait pour but de détecter des potentiels clusters et ainsi casser les chaînes de transmission et éviter la propagation de la maladie, s'inscrivant dans la démarche « Aller vers ». Des équipes pluri professionnelles (Équipe de Soins Primaires et Maison de Santé) et des infirmiers libéraux, poussés par la CPTS, se sont associés pour effectuer des dépistages pour les personnes symptomatiques et asymptomatiques. À titre d'exemple, les communes de Jarville-la-Malgrange, Tomblaine, Villers Clairlieu, Haussonville, Laxou, Laneuville devant Nancy bénéficient du dispositif. Ainsi, entre le 23 juin et 10 juillet 2020, environ 983 tests ont été réalisés, sans aucun nouveau cluster détecté.

LES PARTENAIRES DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Liste non exhaustive et ouverte

- Agence Régionale de Santé Grand Est
- Préfecture de Meurthe-et-Moselle
- Métropole du Grand Nancy
- Conseil Régional Grand Est
- Université de Lorraine
- France Assos Santé
- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Meurthe-et-Moselle
- Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins
- Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers
- Conseil Départemental de l'Ordre des Pharmaciens
- Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes
- Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes
- Conseil Départemental de l'Ordre des Sages-Femmes
- Centre Psychothérapique de Nancy
- CHRU de Nancy
- Clinique Louis Pasteur
- Polyclinique Majorelle
- Polyclinique Gentilly
- Clinique Ambroise Paré
- Clinique Saint-André
- Institut de Cancérologie de Lorraine
- URPS infirmiers
- URPS sages-femmes
- URPS médecins
- Office Nancéien des Personnes Agées
- ADAPA 54
- ADOMA
- La Passerelle
- CNAM
- SUMPPS
- Réseau Gérard Cuny
- Réseau Santé Métropole
- CAPS de Rosières-aux-Salines
- Comité Départemental Olympique et Sportif 54
- SCALEN
- UNAFAM 54
- MSA de Lorraine
- OHS de Lorraine
- AD2S
- ANPAA Lorraine
- ATD QUART MONDE
- Groupement de Coopération Sanitaire des IFSI
- CAARUD L'ÉCHANGE
- Maison des addictions de Nancy
- Médecins du monde
- ATMO Grand Est
- AIDES
- SOS AMITIÉ
- Conseil de développement Durable du Grand Nancy
- Espoir 54
- Centre social la Clairière
- AEIM
- CIDFF
- Association « Bipolaire si tu savais ? »
- CAF 54
- Académie Nancy-Metz
- Lions Alzheimer
- Équinoxe 54
- ANPAA 54
- Loraddict
- ADECA 54
- FHP Grand Est
- AFTC Lorraine
- FNARS Grand Est

Les 63 actions du Contrat Local de Santé

- Jardins urbains du Plateau de Haye
 - Parcours d'aires de sports urbains
 - Actions ciblées de sensibilisation aux enjeux pour la santé d'une bonne qualité de l'air
 - Signalisation des zones calmes de la Métropole
 - Étude sur l'« Apport des micro-capteurs dans les changements de comportement écoresponsables des publics précaires »
 - Inter agir
 - Pollin'air
 - Mise en place de la circulation différenciée lors des pics de pollution à l'appui du certificat Crit'Air
 - Lutter contre les punaises de lit
 - Bien-être dans le logement
 - Lutte contre les perturbateurs endocriniens
 - Étude d'opportunité sur la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions
 - Gestion de l'ambiance acoustique dans les piscines métropolitaines
 - Projet LICiE : Limitation de l'Impact de la Cigarette sur l'Environnement – Étape 1 : sensibilisation des étudiants
-
- Structurer la CPTS du Grand Nancy
 - Création d'une PASS dentaire
 - Assurer un appui à la coordination des parcours complexes sur le territoire
 - Accès aux soins et offre de santé Accès aux Droits Santé Solidarité (AD2S)
 - Plateforme d'accompagnement dans leur parcours de vie des personnes atteintes d'un cancer et de leurs aidants
 - Lab's Santé Solidarité Précarité
 - ALANA Association Lions Alzheimer de Nancy-Agglomération
 - Mission Accompagnement Santé (MAS)
 - Élaboration d'un site internet d'information spécifiquement dédié aux étudiants intitulé « Étudiants, la sécu, en 5 clics ! »
-
- Coordination du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)
 - Mise en place du groupe de travail information et communication du CLSM du Grand Nancy
 - Évolution du dispositif d'appui en santé mentale
 - Développer l'offre de soin, sur la Métropole en matière d'accueil familial thérapeutique
 - Programme « Premiers Secours en Santé Mentale »
 - Agir contre les discriminations et les violences sexistes
 - Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité
 - LIONS SOS Lorraine « Une petite boîte pour une vie »
 - Prévention de la récurrence suicidaire Vigilans
 - Prévention suicide : formation des professionnels
 - Prévention suicide : information grand public – formation sentinelle
 - Post-vention du suicide, soutien aux endeuillés par suicide, soutien aux institutions touchées par un suicide, action de communication aux médias (Papageno)
-
- Activité Physique Adaptée et Santé / APA-S Parcs et jardins
 - Goûter mon territoire : Tous ensemble pour bien manger et bouger
 - Amélioration de la Santé par l'Activité Physique (ASAP)
 - Développement du Sport sur prescription médicale Prescri'mouv
 - Initiation d'une prise en charge d'Activité Physique Adaptée en secteur hospitalier. CHRU de Nancy
 - Activité physique d'entreprise
 - Formation et Labellisation « Sport Santé Niveau 1 »
 - Expérimentation Activité Physique Adaptée et Innovations Technologiques
 - Agir pour son bien-être et sa santé
 - Escape nutrigame
 - Déploiement d'activités à partir d'ESCAPADE
 - Jeter moins, manger mieux
 - Courons vers l'emploi
 - TREMLIN SPORT
 - Se nourrir lorsqu'on est pauvre
 - Pratique sportive libre encadrée et gratuite - Pérennisation de la pratique sportive libre encadrée sur les sites sportifs terrestres métropolitains
-
- Promouvoir une communication structurée de l'ensemble des intervenants en addictologie à destination des autres professionnels
 - Formation « Jeunes et addictions : repérer, aborder et prévenir un comportement addictif chez un adolescent »
 - Programme éducatif « Moi, mes envies et les autres »
 - Maintien du fonctionnement de 3 microstructures médicales pour la prise en charge des patients souffrant d'addiction, au sein des cabinets de médecine de ville
 - INSPIRE
 - Parcs et jardins Zéro phyto / Zéro mégot
 - Promotion de la réduction des risques en population générale
 - Collectif santé sexuelle et bien-être
 - Formation aux gestes de premiers secours
-
- Développer l'autonomie face à l'information en santé
 - Service sanitaire en prévention primaire des étudiants en santé
 - Infox en santé

Nouvelle action

Axe 1

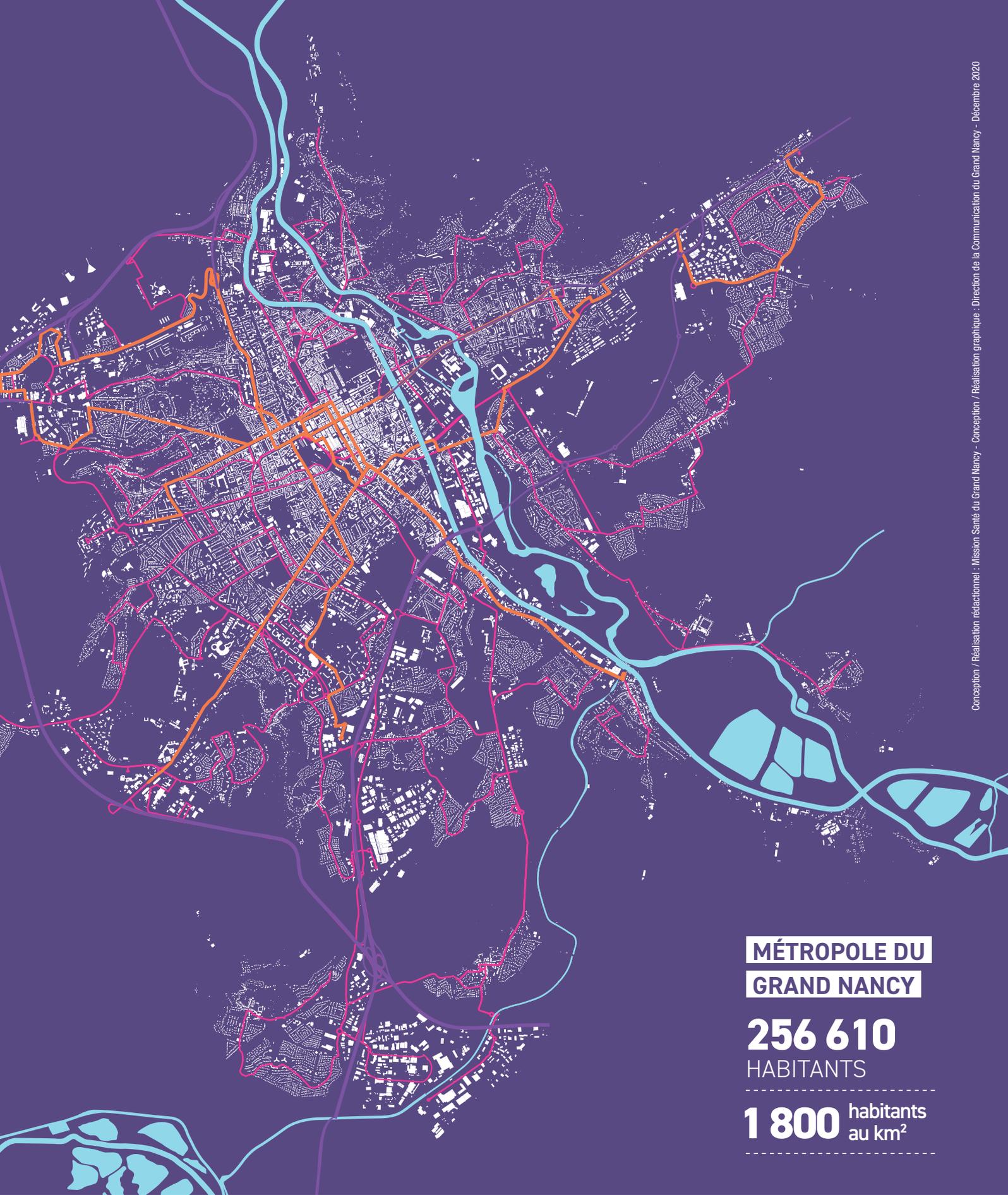
Axe 3

Axe 5

Axe 2

Axe 4

Axe transversal



MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

256 610
HABITANTS

1 800 habitants
au km²

